Image not found or type unknown

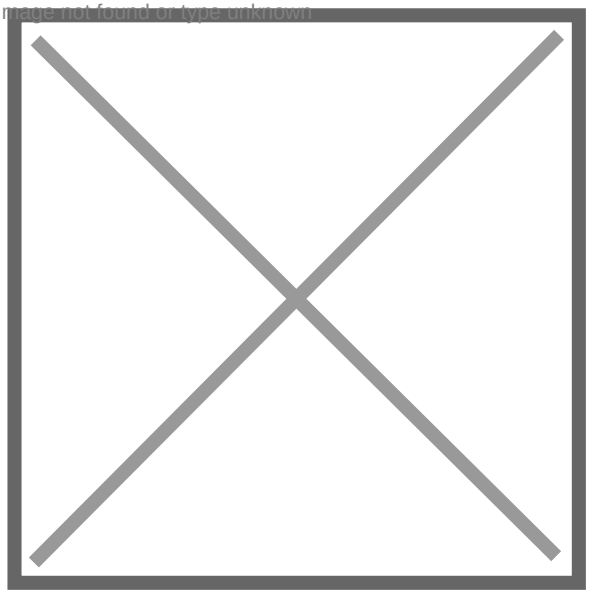

Régularisation de mes parents

Par **mez93190**, le **15/06/2013** à **01:55**

Bonjour a tous,
Je suis en France de nationalité française marier avec trois enfants 5,10 et 14 et 14 an née tous en France,j'ai encore mes deux parents,mon père a presque 72 an ma mère 71 an tous les deux malade et fatigué mais le plus grave c le cas de mon père car il avait une tumeur au cerveaux en 2003 côté doit (ancien émigré en France avec carte de résidence de dix an et a travaillé 12 années consécutives d'après son relevé de carrière) après l'opération en France a l'Hôpital Beaujon dans le 92 il a suivi 9 mois de chimio a l'Hôpital pitié-salpêtrière; et tous allée bien jusqu'au octobre 2012 il a fait une récidive côté gauche il a été repris en hospitalisation le 12 novembre 2012 toujours a l'Hôpital pitié-salpêtrière jusqu'au 07 juin 2013, traité par chimio-thérapie aujourd'hui il se porte bien cliniquement parlant mais a besoin tout le temps d'assistance car il a des pertes de mémoire il se perd.
l'histoire est très longue mais ma question est comment faire pour le garder a côté de moi en France alors que sont titre de séjours ne lui permis pas de dépassé un an de séjours en France et je ne peut y allée tous les an en
Algérie on sachant que ma mère est la avec nous? merci a tous et j'aimerai être aidé si vous le pouvez.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés